

Il ne faut pas oublier l'héritage que nous laissera le gouvernement libéral, monsieur le Président. Tous les députés devraient se faire un devoir de rappeler aux Canadiens que cet héritage pèsera longtemps sur eux, et ce sont des personnes qui n'ont jamais eu l'occasion de voter contre ce gouvernement qui devront payer. Il est inexcusable d'examiner des dépenses de l'ordre de 90 milliards de dollars, dont 30 milliards de dollars devront être financés par des emprunts. Puis, lorsque les taux d'intérêt commencent à grimper, que nous dit le ministre des Finances (M. Lalonde)? Qu'il ne pense pas qu'il faille y voir une tendance, qu'il ne prévoit pas de sérieux problèmes. Eh bien, monsieur le Président, les Canadiens, eux, se heurtent à un gros problème. Il suffit de lire les titres des journaux d'aujourd'hui. Nous y voyons surgir le spectre d'une flambée des taux d'intérêt.

• (1650)

Voilà l'autre conséquence tragique de la prodigalité du gouvernement actuel. Dans certains cas, les gens perdent leur entreprise et leur maison, lorsqu'ils doivent payer des taux d'intérêt de 22 ou 23 p. 100. D'autres survivent grâce à divers moyens, en se serrant la ceinture ou en modérant leurs exigences. Mais si les taux d'intérêt recommencent à monter, et ils n'ont pas besoin d'atteindre 22 ou 23 p. 100, mais simplement 15 à 17 p. 100, que feront les Canadiens?

M. Young: Ils vont jeter cette équipe dehors, bien sûr.

M. Epp: Il faudra bien. Mais que font-ils pour survivre? Ils ont déjà comprimé leur budget et rationalisé leurs dépenses; que font-ils pour surmonter cette deuxième attaque? Les députés d'en face savent-ils quel est le pourcentage d'emprunts globaux du gouvernement à l'heure actuelle? Sauf erreur, il s'agit de 90 p. 100.

M. Blenkarn: C'est en fait 93 p. 100.

M. Epp: Oui, 93 p. 100. Je vous le demande, monsieur le Président, comment le gouvernement a-t-il l'audace de demander à la Chambre et aux Canadiens de lui donner 29 milliards de dollars de plus, en leur disant qu'ils n'en sentiront pas les effets. «Ne vous inquiétez pas, dit-il les gouvernements ne sont pas tenus de payer leurs dettes». Vous avez déjà entendu cette théorie, monsieur le Président. Mais ce n'est pas le cas, ils sont tenus de les payer, et vous savez comment ils y parviennent. C'est nous qui payons, lorsque les taux d'intérêt augmentent, lorsque les gens ne peuvent plus garder leur maison ni leur entreprise. Nous en faisons les frais lorsque les agriculteurs perdent leur exploitation. C'est pourquoi des groupes de survie des agriculteurs voient le jour dans l'Ouest. Ils essaient de survivre.

Le plus dramatique, monsieur le Président, c'est que le gouvernement actuel a hypothéqué l'avenir du pays. Lorsqu'on supprime le droit de rêver et la possibilité de voir un jour ce rêve se réaliser, lorsqu'on prive les gens de cette vision d'avenir, c'est que le pays est dans une situation désespérée. Les députés ont déjà passé par la porte de l'Ouest, à la Chambre des communes. Ils ont regardé la Tour de la paix, à leur gauche en sortant. Au-dessus de l'arche se trouvent des paroles

bibliques selon lesquelles, sans avenir, il n'y a pas de vie possible. Ce qui s'est produit dans le pays à l'heure actuelle, c'est que les Canadiens perdent leurs rêves et leurs visions d'avenir.

M. Blenkarn: Ils les hypothèquent.

M. Epp: Leur avenir est hypothéqué parce que le gouvernement croit tout savoir sur la façon de dépenser les deniers publics.

J'attends avec impatience les prochaines élections, monsieur le Président, parce que je veux faire part aux Canadiens du bilan du gouvernement libéral actuel. Je vais retrouver tous les discours que j'ai prononcés au sujet de tous les projets de loi d'emprunt que le gouvernement a présentés à la Chambre et je vais les répéter dans les petites localités de ma circonscription. J'ai constaté que lorsqu'on parle aux gens, qu'on est franc avec eux, ils reconnaissent qu'il faut revenir à une bonne gestion économique. Notre pays a un si vaste potentiel, mais le gouvernement libéral actuel a trahi le patrimoine des Canadiens. Le mieux est de rejeter le projet de loi, d'avoir des élections et de renverser le gouvernement actuel.

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, je crois utile, en participant au débat, d'essayer de replacer dans son contexte la question que nous débattons. Nous avons beau parler de 20 ou 29 milliards de pouvoir d'emprunt, la plupart d'entre nous, moi compris, ne pouvons nous faire une idée de ce que représente cette somme. Mais je crois important de rappeler que, si l'on accepte les projections budgétaires que le ministre des Finances (M. Lalonde) a déposées le 15 février à la Chambre, pour chaque dollar de recettes que le gouvernement prévoit percevoir, il va dépenser \$1.50. En un mot, l'écart entre les recettes et les dépenses du gouvernement est de 50 p. 100.

Je dis cela parce qu'on entend souvent dire que l'intérêt sur la dette, à lui seul, représente 20c. de chaque dollar de dépense. C'est vrai, mais le plus important, c'est que lorsqu'on tient compte de chaque dollar de recette que le gouvernement perçoit réellement, le gouvernement doit réserver plus de 30c. pour payer les intérêts sur la dette existante. Il est à prévoir que d'ici 1990, la dette nationale sera le double de ce qu'elle est actuellement. Voilà pourquoi je suis d'accord avec mes collègues qui s'inquiètent de l'ampleur de cette mesure d'emprunt. Les autres pays pourraient nous rappeler à l'ordre si nous continuons à dépenser sans compter. Ils pourraient s'interroger sérieusement sur l'état de nos finances publiques si nous continuons.

C'est déjà fait d'ailleurs. On s'est rendu compte il y a quelques mois que des émissions de bons du Trésor ne trouvaient pas facilement preneurs sur les marchés internationaux pour la première fois depuis nombre d'années. Aussi, les émissions courantes annoncées aujourd'hui, émissions qui arrivent à maturité en l'an 2004, se sont vendues à un taux d'intérêt de 13.6 p. 100. La confiance qu'inspire notre économie est telle que pour emprunter, il faut promettre aux bailleurs de fonds un intérêt de plus de 13.5 p. 100. Il faut à peine plus de 5 ans pour que l'intérêt accumulé fasse doubler le montant de la dette. On n'a qu'à diviser 72 par 13.5 pour trouver le nombre d'années qu'il faut pour que le montant de la dette double.